

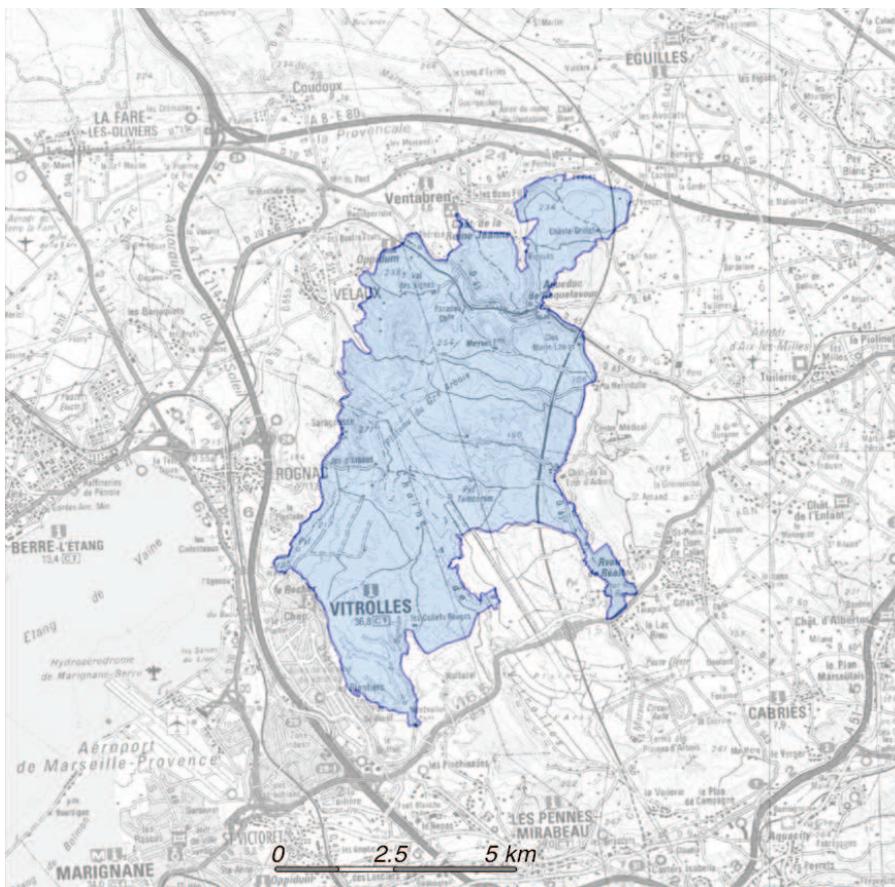
	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
---	--	--	---

Les paragraphes ci-après présentent les sites Natura 2000 et les impacts potentiels du projet sur ces espaces protégés.

2.2 Plateau de l'Arbois (FR9312009)

2.2.1 Description du site

Le site Natura 2000 du « Plateau de l'Arbois » a été désigné ZPS (Zone de Protection Spéciale) par arrêté préfectoral du 27 août 2003. Le site s'inscrit sur le territoire de 6 communes (Aix-en-Provence, Cabriès, Rognac, Velaux, Ventabren, Vitrolles) sur une superficie d'environ 4 300 ha.



Périmètre du site Natura 2000 FR9312009 – DREAL PACA

Le « Plateau de l'Arbois » se situe sur un plateau à dominante calcaire au relief tourmenté qui forme la bordure occidentale du synclinal de l'Arc.

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
---	--	---	---

Le site est dominé par une végétation de type méditerranéenne mais présentant une diversité de milieux. Ainsi, il est composé de :

- des landes, broussailles, recrus, maquis et garrigues et phrygana (40%)
- d'autres terres arables (10%)
- des zones de plantations d'arbres (10%)
- des forêts de résineux (10%)
- des forêts sempervirentes non résineuses (10%)
- des rochers intérieurs, éboulis rocheux, dunes intérieures, neige ou glace permanentes (4%)
- des cultures céréalières extensives (4%)
- des pelouses sèches, steppes (4%)
- des eaux douces intérieures (4%)
- des marais, bas-marais, tourbières (2%)
- des prairies semi-naturelles humides, prairies mésophiles améliorées (1%)
- des autres terres (1%)

Ce site est d'importance majeure pour la conservation de l'Aigle de Bonelli, et d'importance internationale pour l'hivernage des oiseaux d'eau.

Cette ZPS accueille tout au long de l'année tout un cortège d'espèces, (192 espèces d'oiseaux ont été recensées), qui y trouvent une diversité de milieux répondant à leurs exigences propres.

Sur les 192 espèces recensées :

- 89 sont nicheuses ou suspectées nicheuses, annuellement ou occasionnellement,
 - 58 sont des espèces nicheuses sédentaires
 - 31 sont des espèces estivantes nicheuses
- 116 sont des espèces migratrices
- 72 sont des espèces hivernantes
- 12 sont simplement de passage sur le site
- 4 semblent avoir disparu

Les inventaires ont conduit à identifier 44 espèces de l'annexe I de la directive Oiseaux dont :

- 14 espèces nicheuses de manières certaines sur le site et 2 possibles
- 5 espèces hivernantes
- 19 espèces migratrices
- 2 espèces de passages
- 2 espèces apparemment disparues
- 5 figurent dans la liste rouge des oiseaux menacés en France dans la catégorie « en danger »
- 6 figurent dans la liste rouge des oiseaux menacés en France dans la catégorie « rare »
- 7 figurent dans la liste rouge des oiseaux menacés en France dans la catégorie « vulnérable »

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
---	--	---	---

De plus, sur les 147 espèces ne figurant pas à l'annexe I de la directive Oiseaux :

- 3 figurent dans la liste rouge des oiseaux menacés en France dans la catégorie « en danger »
- 11 figurent dans la liste rouge des oiseaux menacés en France dans la catégorie « rare »
- 10 figurent dans la liste rouge des oiseaux menacés en France dans la catégorie « vulnérable »

Au total 23 espèces de l'annexe I de la directive Oiseaux ont été désignées espèces à enjeux dans le DOCOB. Elles sont listées dans le tableau ci-dessous :

Espèce	Nom Latin	Statut Biologique
Aigle de Bonelli	Hieraetus fasciatus	Nicheur Sédentaire
Aigrette Garzette	Egretta garzetta	Hivernant
Alouette lulu	Lullula arborea	Nicheur sédentaire, migrateur, hivernant
Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	Estivant nicheur, migrateur
Bondrée apivore	Pernis apivorus	Estivant nicheur, migrateur
Bruant ortolan	Emberiza hortulana	Estivant nicheur, migrateur
Busard des roseaux	Circus aeruginosus	Estivant nicheur, migrateur, hivernant
Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	Migrateur, hivernant
Butor étoilé	Botaurus stellaris	Hivernant occasionnel
Circaète Jean-le-blanc	Circaetus gallicus	Estivant nicheur, migrateur
Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus	Estivant nicheur, migrateur
Faucon crécerellette	Falco naumanni	De passage
Fauvette pitchou	Sylvia undata	Nicheur sédentaire
Fuligule nyroca	Aythya nyroca	Hivernant
Grand Duc d'Europe	Bubo bubo	Nicheur sédentaire
Héron pourpré	Ardea purpurea	Migrateur occasionnel
Lusciniole à moustaches	Acrocephalus melanopogon	Nicheur sédentaire
Martin pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	Migrateur, hivernant
Milan noir	Milvus migrans	Estivant nicheur, migrateur
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	Migrateur, estivant nicheur probable
Pie-grièche à poitrine rose	Lanius minor	Migrateur occasionnel
Pipit rousseline	Anthus campestris	Estivant nicheur, migrateur
Rollier d'Europe	Coracias garrulus	Estivant nicheur

Le DOCOB considère également 17 espèces n'appartenant pas à l'annexe I de la directive Oiseaux comme espèces à enjeux.

Les habitats d'espèces sont les milieux de vie que les espèces fréquentent pour se nourrir, pour se reproduire et/ou comme gîte. Le tableau suivant présente les habitats d'espèces des 23 espèces de l'annexe I de la directive Oiseaux (R : reproduction, A : alimentation, S stationnement refuge, T : toutes fonctions confondues, C : corridors, déplacement).



SOLER
ENVIRONNEMENT
3 Avenue Robert Schuman
ZA La Pile
13 760 SAINT CANNAT

COGEDIM PROVENCE
26 Rue Grignan
13001 MARSEILLE

Nos références : E SE CAN
2015.00249
Date : 4/11/15

Espèce	Habitats d'espèces										
	Falaises	Pelouses sèches	Garrigues basses	Garrigues mixtes	Pinèdes	Ripisylve	Zones cultivées	Réaltor-ripisylves	Réaltor-roselières	Réaltor-plan d'eau	Réaltor-vasières
Aigle de Bonelli	R S C	A	A	A			A				
Aigrette Garzette								R S	A	A	A
Alouette lulu		R A S	R A S	A	A		A				
Bihoreau gris								R A S C	A	A	A
Bondrée apivore		A	A		R S	R S					
Bruant ortolan		R A S	R A S								
Busard des roseaux							A		R A S	A	A
Busard Saint-Martin		A	A	A			S A		A S		
Butor étoilé									A S	A	A
Circaète Jean-le-blanc		A	A		R S						
Engoulevent d'Europe		R A S	R A S	R A S	R A S						
Faucon crécerellette		A S	A S	A							
Fauvette pitchou			R A S								
Fuligule nyroca									S	A S	A
Grand Duc d'Europe	R S C	A	A	A	A		A	A	A		
Héron pourpré									A S	A	A S
Lusciniole à moustaches									T		
Martin pêcheur d'Europe							A S C	A	A S	A	
Milan noir					R S	R S	A	R S		A	A
Pie-grièche écorcheur		A S	A S	A S							
Pie-grièche à poitrine rose			S A	A							
Pipit rousseline		R A S	R A S								
Rollier d'Europe	R S	A	A	A			R S C	R A	R S C		

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
---	--	---	---

2.2.2 Synthèse des objectifs de conservation

Une série de 5 objectifs de développement durable a été définie dans le Document d'Objectifs Natura 2000 de février 2007. Leur mise en oeuvre sera favorable à l'ensemble des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire et plus largement à la biodiversité :

➤ **Objectif n°1: Adapter la gestion du Réaltor aux enjeux ornithologiques du site**

- Faire respecter la réglementation existante afin de permettre la disparition de la fréquentation illégale sur le bassin
- Adapter le calendrier des travaux réalisés sur le site du Réaltor, afin de garantir les exigences écologiques des espèces
- Conserver les habitats d'espèces (plan d'eau, roselière, ripisylve, vasière)

➤ **Objectif n°2 : Maintenir les différents stades d'évolution de la mosaïque des milieux ouverts et fermés**

- Prévenir l'embroussaillement par le pastoralisme extensif
- Restaurer et maintenir les milieux ouverts par le brûlage dirigé sélectif
- Restaurer et maintenir les milieux ouverts par le brûlage dirigé sélectif
- Intégrer la vallée du Grand Torrent, et une partie de la ripisylve de l'Arc et de l'Oppidum de Rognac dans le périmètre de la ZPS
- Favoriser la conservation et la maturation des ripisylves et leur restauration sur des secteurs dégradés
 - Réaliser des investissements pour la réhabilitation ou la recréation des ripisylves
 - Enrayer la fragmentation des ripisylves
- Favoriser la conservation et la maturation d'espaces boisés (autres que ripisylves)
 - Favoriser le développement de bois sénescents
- Améliorer la sensibilisation et la communication auprès des usagers pour une adaptation des comportements
- Préserver des secteurs sensibles par leur mise en défens

➤ **Objectif n°3 : Améliorer les capacités d'accueil du site pour l'avifaune afin de dynamiser les populations ou favoriser leur maintien**

- Constituer des zones refuges (haies, arbres isolés, îlots boisés)
- Réaliser des aménagements, pour soutenir la reproduction d'espèces à enjeux (pose de niochirs)
- Favoriser la gestion d'espèces comme la Perdrix rouge, le Faisan de Colchide, le Lapin de garenne qui peuvent rentrer dans la chaîne alimentaire de certains rapaces (réalisation de cultures à gibier, suivi des populations)
- Encourager la neutralisation et l'enfouissement du réseau électrique aérien : les pylônes et les lignes électriques représentent une menace très importante pour un certain nombre d'espèces d'oiseaux et en particulier pour les grands rapaces
- Créer des aménagements pour la protection d'espèces d'intérêt communautaire menacées par certaines activités (fréquentation ; surpâturage, pâturage mal contrôlé)

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
---	--	---	---

➤ **Objectif n°4 : Assurer une meilleure prise en compte des enjeux ornithologiques dans les activités humaines**

- La prise en compte des exigences écologiques des espèces dans l'organisation des activités sur le site
- Réaliser une surveillance ciblée sur les activités illégales en développement (motos, quads)
- Maintenir et développer une agriculture qui favorise la biodiversité (qui limite l'utilisation de produits phytosanitaires et favorise la faune par une adaptation des pratiques)

➤ **Objectif n°5 : Assurer des suivis scientifiques**

- L'établissement de suivis d'espèces ciblées :
 - « vulnérables » au niveau mondial et au niveau européen
 - « en déclin » au niveau européen
 - menacées sur le plan national et/ou régional
- Le suivi de l'état de conservation des peuplements aviens
- Le suivi des milieux (habitats d'espèces) et des paysages
- Le suivi de la colonisation des zones incendiées par la végétation et les espèces bio-indicatrices

2.3 Marais et Zones Humides liées à l'Etang de Berre (FR9301597) et Salines de l'Etang de Berre (FR9312005)

2.3.1 Description des sites

Le site Natura 2000 des « Marais et Zones humides liées à l'Etang de Berre » est une Zone Spéciale de Conservation (ZSC), d'une superficie d'environ 1 500 hectares. Il correspond aux zones palustres bordant l'Etang de Berre.

Les berges basses de l'Etang de Berre accueillent une grande diversité de milieux humides, plus ou moins liés aux apports d'eau douce ou à l'eau salée de l'Etang. Ces milieux sont le siège d'une biodiversité importante en terme d'espèces animales et végétales.

Le site Natura 2000 des « Salines de l'Etang de Berre » est une Zone de Protection Spéciale (ZPS), d'une superficie d'environ 450 hectares. Localisé en totalité sur le territoire de la commune de Berre l'Etang, il est situé en bordure de l'Etang de Berre.

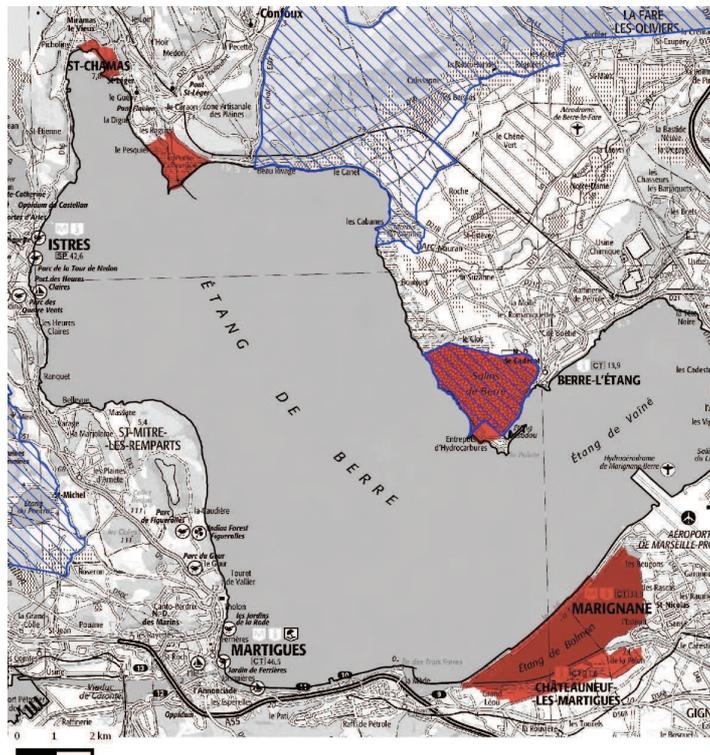
Le site est localisé au sein du complexe fonctionnel Etang de Berre-Camargues et présente un fort intérêt patrimonial. Le site est utilisé comme zone d'alimentation en période de reproduction par le flamand rose. Il correspond également à un site important pour l'hivernage et la migration de nombreux oiseaux d'eau.



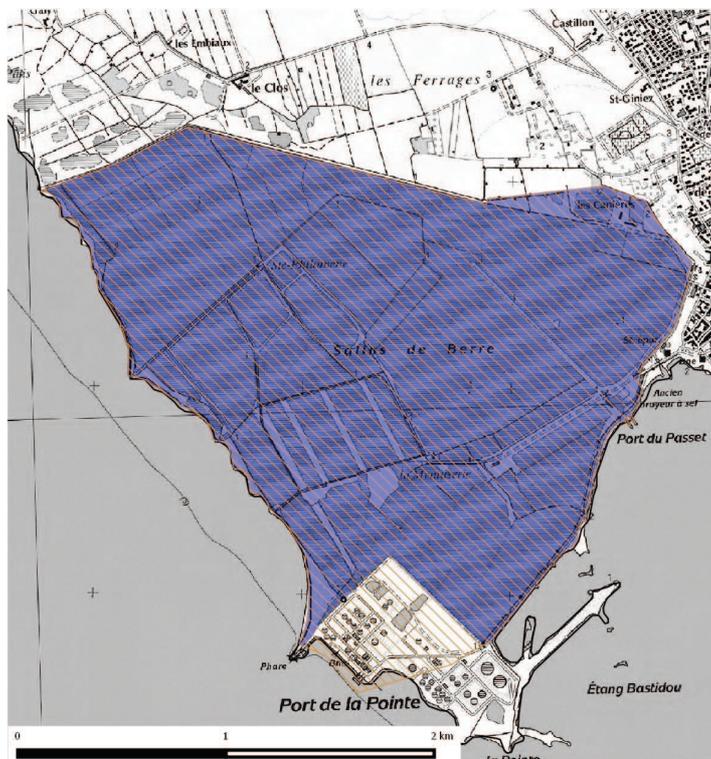
SOLER
ENVIRONNEMENT
3 Avenue Robert Schuman
ZA La Pile
13 760 SAINT CANNAT

COGEDIM PROVENCE
26 Rue Grignan
13001 MARSEILLE

Nos références : E SE CAN
2015.00249
Date : 4/11/15



Périmètre du site Natura 2000 FR9301597 – DREAL PACA



Périmètre du site Natura 2000 FR9312005 – DREAL PACA

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15

Le site est dominé par une végétation proche de celle de la Camargue, il est composé :

- de marais salants, Près salés, Steppes salées (50%)
- de rivières et estuaires soumis à la marée, vasières et bancs de sable, lagunes (49%)
- autres terres (1%)

Ainsi, les habitats naturels présents sont :

- Lagunes côtières
- Lac eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition
- Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à chara spp
- Végétation annuelle des lasses de mer
- Dunes mobiles embryonnaires
- Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*
- Dunes fixées du littoral méditerranéen du *Crucianellion maritimae*
- Steppes salées méditerranéennes
- Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (2%)
- Fourrés halophiles méditerranéennes et thermo-atlantiques (1%)
- Près-salés méditerranéens
- Mares temporaires méditerranéennes
- Bas marais calcaires
- Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard alpin
- Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*
- Forêt à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*
- Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec *limonium* spp endémiques
- Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea
- Pentas rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
- Pelouses maigres de fauche de basse altitude

L'ensemble de ces habitats et milieux, renferme des espèces visées à l'annexe II de la directive 92/43/CEE (hors avifaune). La liste de ces espèces est présentée dans le tableau suivant.

	Espèce	Nom Latin	Statut Biologique
Mammifères	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Chasse, Transit, Hibernation
	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Transit
	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Transit, Hibernation
	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	Transit, Hibernation
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	Transit, Hibernation
	Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	Chasse
Reptiles	Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	Résident
Invertébrés	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Résident

Les inventaires ont conduit à identifier 48 espèces de l'annexe I de la directive Oiseaux, 50 espèces migratrices régulièrement présentes sur le site mais non visés à l'annexe I et 4 autres espèces importantes de faune.

La liste de ces espèces et leur enjeu de conservation est présentée dans le tableau ci-dessous.

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
---	--	---	---

Tableau : Liste des oiseaux visés à l'annexe I de la directive 79/409/CEE du conseil

Code	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Statut biologique	Enjeu de conservation
A293	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	Lusciniolles à moustaches	migrateur et hivernant peu commun	faible
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	migrateur et hivernant	faible
A255	<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	Migrateur Estivant nicheur	modéré
A029	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	migrateur	modéré
A024	<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	migrateur rare	modéré
A222	<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais	migrateur et hivernant rare	faible
A021	<i>Botaurus stellaris</i>	butor étoilé	migrateur et hivernant rare	faible
A133	<i>Burhinus oedicephalus</i>	Oedicnème Criard	Estivant nicheur	modéré
A224	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	estivant non nicheur	faible
A196	<i>Chlidonias hybridus</i>	Guifette moustac	migrateur	faible
A197	<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	migrateur	faible
A138	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	nicheur rare, migrateur et hivernant peu commun	très fort
A031	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	migrateur	faible
A030	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	migrateur	faible
A080	<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	migrateur, estivant non nicheur	faible
A081	<i>Circaetus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	migrateur, estivant non nicheur	faible
A082	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	migrateur et hivernant	faible
A084	<i>Circus pygargus</i>	Busard Cendré	migrateur	faible
A231	<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	estivant non nicheur	faible
A027	<i>Egretta alba</i>	Grande Aigrette	estivant non nicheur, migrateur et hivernant rare	faible
A026	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	estivant non nicheur, migrateur et hivernant	faible
A379	<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	migrateur	faible
A098	<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon	hivernant	faible
A103	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèleron	Migrateur et hivernant	faible
A002	<i>Gavia arctica</i>	Plongeon arctique	hivernant	faible
A003	<i>Gavis immer</i>	Plongeon imbrin	hivernant	faible
A189	<i>Gelochelidon milotica</i>	Sterne hansel	Nicheur rare et migrateur	fort
A135	<i>Glareola pratensis</i>	Glaréole à collier	migrateur rare	fort
A131	<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	Estivant nicheur et migrateur	fort
A022	<i>Ixobrychus exilis</i>	Blongios nain	migrateur	faible
A180	<i>Larus genei</i>	Goéland railleur	Estivant nicheur rare, migrateur	très fort
A176	<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	Nicheur rare, hivernant et migrateur	fort
A157	<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	migrateur	faible
A246	<i>Lillula arborea</i>	Alouette lulu	migrateur et hivernant	faible
A272	<i>Luscinia svecica</i>	gorgebleu à miroir	migrateur	faible
A073	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	migrateur	faible

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15

Code	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Statut biologique	Enjeu de conservation
A023	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	estivant non nicheur et migrateur	faible
A094	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	migrateur	Négligeable
A035	<i>Phoenicopterus roseus</i>	Flamant rose	estivant non nicheur, migrateur et hivernant	modéré
A140	<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	migrateur et hivernant	faible
A119	<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	migrateur	faible
A132	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	estivant nicheur, migrateur et hivernant rare	très fort
A195	<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	Estivant nicheur	très fort
A190	<i>Sterna caspia</i>	Sterne caspienne	migrateur	faible
A193	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	Estivant nicheur	fort
A191	<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	estivant nicheur, migrateur et hivernant	fort
A302	<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	hivernant	faible
A166	<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	migrateur	non mesuré

Tableau : Liste des oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'annexe I de la directive 79/409/CEE du conseil

Code	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Statut biologique	Enjeu de conservation
A086	<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	migrateur	faible
A298	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	migrateur	faible
A168	<i>Actiti hypoleucos</i>	Chevalier guignette	migrateur commun, hivernant peu commun	faible
A054	<i>Anas acuta</i>	Canard pilet	hivernant rare	faible
A056	<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	migrateur et hivernant peu commun	faible
A052	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	migrateur et hivernant peu commun	faible
A050	<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	migrateur et hivernant peu commun	faible
A055	<i>Anas querquedula</i>	sarcelle d'été	migrateur peu commun	faible
A051	<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	migrateur et hivernant	faible
A043	<i>anser anser</i>	Oie cendrée	hivernant rare	faible
A028	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	nicheur, migrateur et hivernant	faible
A169	<i>Arenaria interpres</i>	Tournepierre à collier	migrateur et hivernant rare	faible
A059	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	migrateur et hivernant commun	faible
A061	<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule mrillon	migrateur et hivernant commun, estivant rare	faible
A025	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	migrateur et hivernant	faible
A144	<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	migrateur et hivernant	faible
A149	<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	migrateur et hivernant	faible
A143	<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	migrateur et hivernant	faible
A147	<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau cocorli	migrateur	faible

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15

Code	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Statut biologique	Enjeu de conservation
A145	<i>Calidris minuta</i>	Bécasseau minute	migrateur et hivernant	faible
A146	<i>Calidris temminckii</i>	Bécasseau de Temminck	migrateur	faible
A136	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	Migrateur Estivant nicheur	modéré
A137	<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand Gravelot	migrateur et hivernant	faible
A211	<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	Estivant nicheur et migrateur	faible
A036	<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	nicheur sédentaire	faible
A125	<i>Fulica atra</i>	Foulque nacroule	nicheur sédentaire, migrateur et hivernant	faible
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	migrateur et hivernant	modéré
A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	Huitrier pie	nicheur rare, migrateur peu commun	fort
A182	<i>Larus canus</i>	Goéland cendré	migrateur et hivernant rare	faible
A183	<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	migrateur et hivernant	faible
A179	<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse	nicheur rare, migrateur et hivernant très commun	fort
A156	<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	migrateur	faible
A152	<i>Lymnocyptes minutus</i>	Bécassine sourde	migrateur	faible
A066	<i>Melanitta fusca</i>	Macreuse brune	hivernant	faible
A065	<i>Melanitta nigra</i>	Macreuse noire	hivernant	faible
A069	<i>Mergus serrator</i>	Harle huppé	hivernant rare	faible
A230	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	Nicheur et migrateur	faible
A160	<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	Migrateur et hivernant	faible
A158	<i>Numenius phaeopus</i>	Coulis corlieu	migrateur	faible
A017	<i>Phalacrocorax</i>	Grand Cormoran	migrateur et hivernant	faible
A141	<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté	migrateur et hivernant	faible
A005	<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	migrateur et hivernant	faible
A008	<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	migrateur et hivernant	faible
A336	<i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline	migrateur et hivernant peu commun	faible
A048	<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorna de Belon	nicheur, migrateur et hivernant peu commun	fort
A161	<i>Tringa erythropus</i>	Chevalier arlequin	migrateur	faible
A164	<i>tringa nebularia</i>	Chevalier arboyeur	migrateur	faible
A165	<i>tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	migrateur et hivernant	faible
A142	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	migrateur et hivernant	faible
A162	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	nicheur et hivernant rare, migrateur commun	fort

Tableau : Autre espèces importante de faune

Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Statut biologique	Enjeu de conservation
<i>Sturnus unicolor</i>	Etourneau unicolore	nicheur rare	modéré
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	Nicheur et migrateur	faible
<i>Galeride cristata</i>	Cochevis huppé	nicheur sédentaire	modéré
<i>Panurus biarmicus</i>	Panure à moustaches	migrateur et hivernant très rare	faible

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
---	--	---	---

2.3.2 Synthèse des objectifs de conservation

Une série d'objectifs de conservation des habitats et de la faune a été définie dans le Document d'Objectifs Natura 2000 de septembre 2013. Leur mise en oeuvre sera favorable à l'ensemble des espèces et plus largement à la biodiversité :

➤ **Objectif de conservation des habitats naturel :**

- Gérer les niveaux et la qualité de l'eau
- Lutter contre la végétation envahissante
- Préserver les habitats à forte valeur biologique ainsi que la flore à forte valeur patrimoniale qu'ils hébergent

➤ **Objectif de conservation des espèces concernant la ZSC :**

- Maintenir et améliorer la qualité physico-chimique des eaux
- Préserver et entretenir la végétation des habitats ouverts et des habitats humides et encourager leur restauration
- Optimiser l'accueil des colonies de chiroptères
- Concevoir des dispositifs de conservation grâce à l'amélioration des connaissances écologiques d'espèces constituant un enjeu fort à très fort
- Conservation de la Cistude d'Europe
- Mise en gestion concertée du réseau de canaux du Grand Vallat

➤ **Objectif de conservation des espèces concernant la ZPS :**

- Conserver les zones humides méditerranéennes
- Favoriser la nidification des oiseaux
- Favoriser l'hivernage des oiseaux

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
---	--	---	---

Chapitre 3 : Statuts de protection sur le site et à proximité (hors site Natura 2000)

La zone d'étude n'est pas située sur une zone protégée.

Cependant, plusieurs sites naturels protégés sont répertoriés dans un rayon de 6 km :

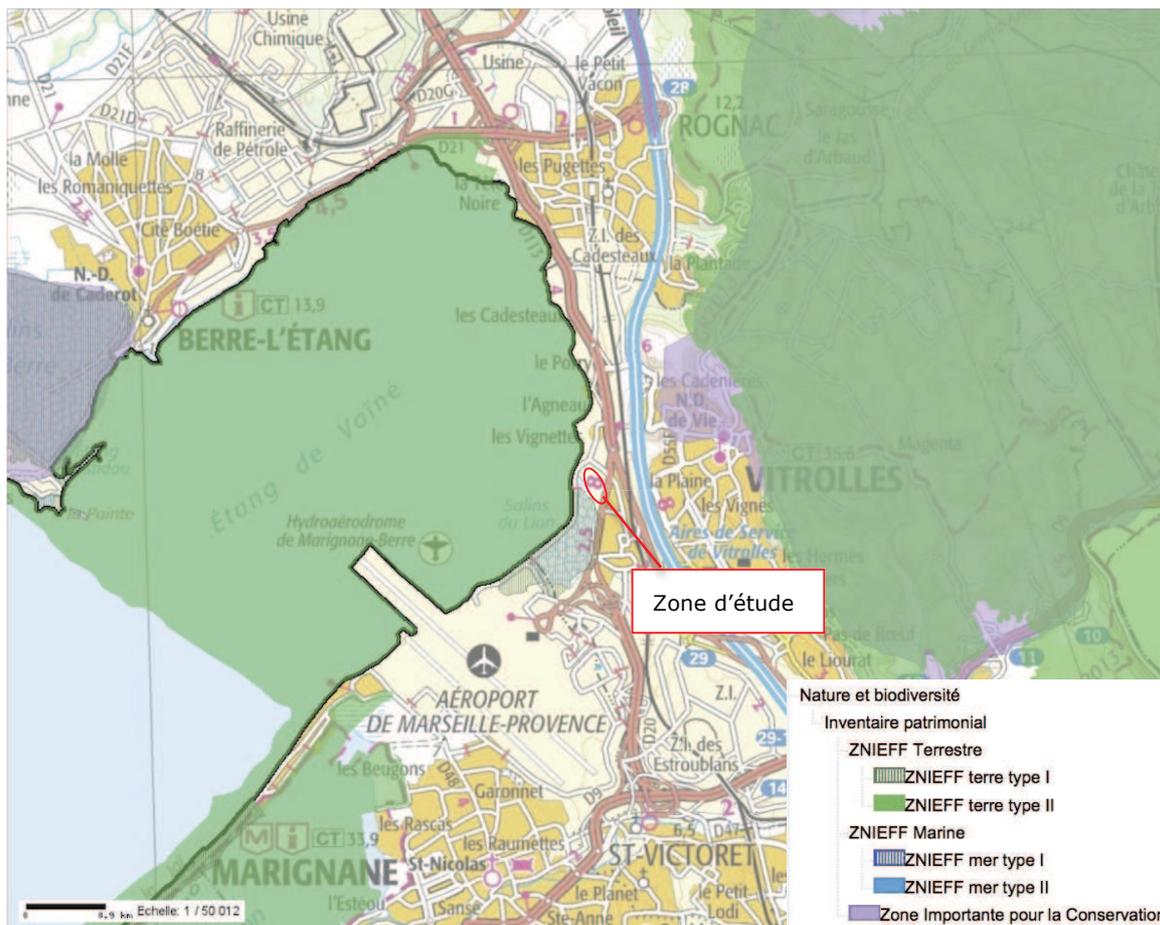
- La ZNIEFF terrestre de type 1 des « Salins du Lion » (bordure Sud-Ouest), cette zone d'intérêt s'étend sur environ 70 ha. C'est une zone naturelle en bordure de l'étang de Berre, coïncé entre l'aéroport de Marseille Marignane et les différents aménagements induits par celui-ci.
- La ZNIEFF terrestre de type 2 « Etang de Berre, Etang de Vaine » (400 m à l'Ouest). Ce secteur s'étend sur environ 5 400 ha et correspond à une grande dépression délimitée par le massifs calcaire de Vitrolles à l'Est et de l'Estaque au Sud, les collines entre Martigues, Istres et St Chamans à l'ouest et enfin le massif de « Calissane » et la plaine de la Fare au Nord.
- La ZNIEFF terrestre de type 2 « Plateau de l'Arbois, Chaîne de Vitrolles, Plaine des Milles » (1,8 km à l'Est). Ce site s'étend sur environ 10 000 ha, il correspond à un ensemble naturel au relief tourmenté, peu artificialisé, intégrant la Chapine de Vitrolles et le Plateau de l'Arbois.
- La ZNIEFF terrestre de type 2 « Etang de Bolmon, Cordon du Jaï, Palun de Marignane, Barlatier, La Cadière » (3,4 km au Sud-Ouest). D'une superficie d'environ 1000 ha, l'étang de Bolmon est un vaste plan d'eau saumâtre hyper-eutrophe.
- La ZNIEFF terrestre de type 2 « Marais de Rognac » (3,8 km au Nord). Ce secteur s'étend sur environ 30 ha et est situé sur la rive Sud-est de l'Etang de Berre, le marais de Rognac occupe l'extrémité Nord de l'Etang de Voire.
- La ZNIEFF terrestre de type 1 des « Salins de Berre » (6 km au Nord-Ouest), cette zone d'intérêt s'étend sur environ 470 ha. C'est une zone du littoral de l'étang de Berre incluant principalement une partie de l'étang, des tables salantes, quelques terrains salés dominés par des peuplements de Salicornes.
- La ZICO « Plateau de l'Arbois, Garrigues de Lancon et Chaîne des Cotes » à environ 1,1 km au Nord-Est.
- La ZICO « Salines de l'Etang de Berre » à environ 6 km au Nord-Ouest.



SOLER
ENVIRONNEMENT
3 Avenue Robert Schuman
ZA La Pile
13 760 SAINT CANNAT

COGEDIM PROVENCE
26 Rue Grignan
13001 MARSEILLE

Nos références : E SE CAN
2015.00249
Date : 4/11/15



	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15

Chapitre 4 : Influence du projet sur les milieux naturels

4.1 Influence du projet sur les espèces naturelles protégées à proximité du site

Nous nous intéressons dans ce paragraphe à la perturbation d'espèces d'intérêt communautaire décrites et présentes dans les sites Natura 2000 à proximité du site.

Dans la zone spéciale de conservation présente à proximité, les espèces suivantes ont justifié le classement du site Natura 2000 « Marais et zones humides liés à l'Etang de Berre » :

	Espèce	Nom Latin
Mammifères	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>
	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>
Reptiles	Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>
Invertébrés	Agriion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>

De plus, deux sites Natura 2000, classé pour la protection des oiseaux sont répertoriés à 2 km à l'Est et à 6 km au Nord-Ouest. Des échanges d'individus ont été constaté entre ces sites Natura 2000 et les Salins du Lion en bordure du site.

145 espèces d'oiseaux ont été contactées sur la zone des Salins du Lion et l'Etang de Vaine le bordant.

Parmi celles-ci 71 espèces sont annexées à la Directive Oiseaux, dont 29 à l'annexe I.

43 espèces présentes sur les Salins du Lion ont participé à justifier la désignation des sites Natura 2000 voisins de la ZPS Salines de Berre et la ZPS Plateau de l'Arbois.

Le tableau ci-dessous présente les espèces potentiellement présentes sur le site liées à la présence des Salins à proximité et les enjeux de conservations de ces espèces vis à vis des deux sites Natura 2000.

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15

Tableau : Liste des espèces d'oiseaux contactées au Salins du Lion annexées à la Directive Oiseaux avec enjeux dans les sites Natura 2000 à proximité

A : Alimentation ; M : Migration ; N : Nidification ; H : Hivernage

Nom vernaculaire	Nom latin	Directive Oiseaux	Statut biologique	Enjeu patrimonial sur la ZPS Salines de Berre	Enjeu patrimonial sur la ZPS Plateau de l'Arbois
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	I	A	Faible	Modéré
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	II-B	M		
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	I	N	Très fort	
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	I	M	Faible	
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	II-B	M		
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	II-A/III-B	M		
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	II-A/III-B	MH	Modéré	
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	I	A	Faible	Fort
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	I	M	Faible	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	I	MH	Faible	Modéré
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	I	MH	Faible	Faible
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	I	M	Faible	Fort
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	II-A	A		
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	II-A/III-A	N		
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	II-A/III-B	M		
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	II-A/III-B	M		
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	II-A/III-B	M		
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	II-B	M		
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	II-B	M		
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	II-B	M	Fort	
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	I	M	Faible	
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	II-B	A		
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	I	M		

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15

Nom vernaculaire	Nom latin	Directive Oiseaux	Statut biologique	Enjeu patrimonial sur la ZPS Salines de Berre	Enjeu patrimonial sur la ZPS Plateau de l'Arbois
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	I/II-B	M		
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	II-B	A		
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	II-B	M		
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	I	A	Modéré	
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	II-B	N		
Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	I	N	Fort	
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	II-B	N		
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	II-A/III-A	A		
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	I	H	Faible	Modéré
Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	I	A	Modéré	
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	II-A/III-B	N		
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	II-A/III-B	MH		Fort
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	II-A/III-B	MH		Très fort
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	I	MH		Fort
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	II-B	N		
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	II-B	MH		
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	II-B	M		
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	II-B	MH		
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	I	A	Très fort	
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	I	MH		
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	II-B	MH		
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	I	M	Faible	
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	I	M	Faible	
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	II-B	MH		
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	II-B	MH		
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	I	A	Modéré	Modéré

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15

Nom vernaculaire	Nom latin	Directive Oiseaux	Statut biologique	Enjeu patrimonial sur la ZPS Salines de Berre	Enjeu patrimonial sur la ZPS Plateau de l'Arbois
Huïtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	II-B	M	Fort	
Lusciniole à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	I	M	Faible	Fort
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	I	MH	Faible	Modéré
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	II-B	MH		
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	I	A	Faible	Fort
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	I	A	Fort	
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	II-B	A	Fort	
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	II-B	NM		
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	II-A/III-B	M		
Pélican blanc	<i>Pelecanus onocrotalus</i>	I	M		
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	II-A/III-A	A		
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	II-B	N		
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	I	M		Fort
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	II-A/III-A	A		
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	II-B	N		
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	II-A	M		
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	II-A/III-B	MH		
Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	I	A	Fort	
Sterne naine	<i>Sternula albifrons</i>	I	N	Très fort	
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	I	A	Fort	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	II-B	N		
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	II-B	MH		

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
---	--	---	---

4.2 Influence du projet sur les espèces naturelles présentes sur le site

Dans le cadre de l'étude d'incidence Natura 2000, les reconnaissances de terrain ont été effectuées le 19/05/2015 par Aurélie Johanet, François Grimal et Gilles Parigot (LPO PACA).

La synthèse de ces observations est présentée ci-dessous.

4.2.1 Milieu aquatique (y.c. temporaire) ou humide

-Une zone humide (résurgence ?) existe au niveau de la frange Nord-Est en contrebas du talus (cf cartographie). La végétation associée est constituée de joncs, peupliers, frênes, figuiers.
 -Un bassin de rétention bétonné a été construit au Sud-Ouest. Des grenouilles rieuses (Annexe V de la Directive Habitat) et du complexe graff/perez (Annexe V de la Directive Habitat), dont une grosse population de ce complexe d'espèces est présente sur les Salins du Lion, ont été entendues à l'intérieur de la buse. Il sera important d'être vigilant à ne pas détruire les individus présents lors des travaux.

La cartographie des habitats recensés est présentée en annexe.

4.2.2 Arbres remarquables

Le site est actuellement une friche industrielle revêtant un caractère paysager très dégradé. La végétation présente est quasi inexistante hormis quelques pins d'Alep, cyprès, chênes vert et arbustes sur le talus Est. Cette frange de végétation devrait être conservée et renforcée dans le projet car elle assure une frange végétale persistante et un maintien du dit talus.

En particulier, huit arbres (4 Peupliers, 1 frêne, 1 saule, 1 tamaris, 1 tronc sur pied) se distinguent par la présence de branches mortes, cavités, décollement d'écorce, couverture de lierre offrant des gîtes potentiels pour chauve-souris (favorables à la Pipistrelle commune, Pipistrelle de Khul, Murin de Daubenton, Annexes IV de la Directive Habitat). Les arbres remarquables seront conservés dans le projet.

La cartographie des habitats recensés est présentée en annexe.

4.2.3 Faune

En fonction des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 voisins, les principales questions posées sont les suivantes :

Chauve-souris ou oiseaux :

- le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une ripisylve ? porte-t-il atteinte à des haies ou alignements d'arbres ?

La frange végétalisée sur le talus Est devrait être conservée en l'état, ne portant pas atteinte à l'intégrité de la trame boisée.

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
---	--	---	---

- y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ?

Les arbres remarquables de la frange Est devrait être conservés ainsi que localement des arbres à l'Ouest hors limite du projet, le saule présentant des branches mortes et décollements d'écorce et le peuplier avec branche cassée.

- l'emprise du projet est elle en partie en bordure de milieux aquatiques ?

Oui le projet est localisé à proximité immédiate de l'espace naturel des Salins du Lion (70m à vol d'oiseau au plus proche). Il est bordé sur les deux tiers Sud Ouest par de la roselière et sur le tiers Nord-Est par de la prairie à Jonc et tamaris.

- des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus) ?

Huit arbres se distinguent par la présence de branches mortes, cavités, décollement d'écorce, couverture de lierre offrant des gîtes potentiels pour chauve-souris (favorables à la Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle Pygmée, Pipistrelle de Nathusius, Noctule de Leisler, Murin de Daubenton, Annexes IV de la Directive Habitat).

Les espèces à enjeu sur la ZSC à proximité (Murin de Capaccini, Murin à oreilles échancrées, Grand rhinolophe, Petit Rhinolophe, Minioptère de Schreibers) ne semblent pas pouvoir gîter sur le site même, même s'ils peuvent utiliser les franges végétales à proximité des arbres à des fins alimentaires. Ces franges seront conservées dans le cadre de l'aménagement du site.

Lors de la visite de terrain en soirée du 19/05/2015, cinq espèces ont été contactées : Pipistrelles de Kuhl, Pipistrelles communes, Pipistrelles pygmées, Molosse de Cestoni et un minioptère probable. La zone près du peuplier ouest (en rouge sur la cartographie) a une forte activité, avec de nombreux cris sociaux de pipistrelles ; il est possible qu'elles gîtent dans ce secteur. Cette zone ne sera pas impactée lors de la réalisation du projet.

- quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site ?

D'après la base de données faune-paca.org, Buse variable, Bergeronnette des ruisseaux et Serin Cini ont été contactés sur le site.

Lors de la visite de terrain du 19/05/2015 huit espèces dites de "biodiversité de proximité" ont été contactées :

- 2 Rouges-queues noirs (reproduction probable au niveau des bâtiments)
- 4 Moineaux domestiques (reproduction probable au niveau des bâtiments)
- au moins 3 jeunes volants de Mésange charbonnière suggérant la reproduction au niveau de la frange Est boisée (reproduction probable)
- 3 Pigeons ramiers (en vol)
- 2 Martinets noirs (en chasse)
- 1 Hirondelle rustique (en chasse)
- 4 pies bavardes (en vol)
- 1 Tourterelle turque (en vol)

Cependant aucune de ces espèces ne fait l'objet d'un enjeu de conservation sur les sites Natura 2000 adjacents.

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
---	--	---	---

- y a-t-il des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent ?

Des mâles de Rouge-queue noir et de moineaux domestiques ont été entendus ainsi que des jeunes de Mésange charbonnière, suggérant la reproduction au niveau de la frange Est boisée. Cette frange sera conservée dans le cadre de l'aménagement du site.

Insectes :

- y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ?

Les vieux arbres, arbres morts et arbres à cavité de la frange Est présentant un intérêt pour la faune devraient être conservés par le projet.

En outre, concernant les insectes, seules des espèces communes ont été contactés lors de la visite de terrain :

- Orthetrum réticulé, Sympetrum fonscolombe (dont un individu émergent), Crocothemis écarlate et Agrion élégant pour les odonates
- Piéride de la rave pour les papillons.

Autres groupes taxonomiques :

Parmi les autres groupes taxonomiques, les espèces suivantes listées dans la Directive Habitat, ont été contactés sur le site :

- Grenouille du complexe Perez/Graf Annexe V (mâles chanteurs et têtards dans le bassin de rétention)
- Rainette méridionale : Annexe IV
- Lézard des murailles : Annexe IV
- Une couleuvre indéterminée a été vue en fuite alors qu'elle était en insolation dans la zone embroussaillée derrière le bassin de rétention.

Ces espèces ont été contactées dans des zones du site conservées par le projet.

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
---	--	---	---

Chapitre 5 : Conclusion

Le projet envisagé

- est susceptible
- n'est pas susceptible

d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 voisins pour la (les) raison(s) suivantes :

Le projet immobilier est localisé sur une friche industrielle revêtant un caractère paysager très dégradé. La végétation présente est quasi inexistante hormis sur le talus Est, conservé dans le cadre de l'aménagement. En outre, cette frange de végétation sera renforcée lors de la réalisation du projet par l'aménagement de zones d'espaces verts autour des bâtiments. La végétation apportée sera en cohérence avec les habitats présents avant aménagement.

De plus, la plupart des espèces faunistiques qui ont été contactée sur site, ont été retrouvée dans les franges végétalisés Est et Ouest conservées dans le cadre de l'aménagement du site.

Toutefois, les mesures réductrices ci-dessous seront mises en place afin de limiter au maximum les impacts sur l'environnement :

- maintenir la frange végétale sur le talus Est et les zones humides en contrebas ;
- limiter le dérangement du aux travaux lors de la nidification des Laro-limicoles (avril-juin) et de l'hivernage des fuligules (novembre-février) ;
- limitation de l'accès à la zone naturelle des Salins du Lion et zones humides en contrebas en maintenant la roselière et en empêchant l'accès direct par cheminement. Le risque est la surfréquentation quotidienne par les résidents et leurs chiens de cette zone humide où la nidification des oiseaux est dépendante de leur préservation ;
- Limiter la destruction des zones humides situées sur l'emprise directe du projet (cF Dossier d'incidences Zones Humides) ;
- Limiter très fortement le résidu d'éclairage en direction des arbres remarquables, haies, et zones humide périphériques, en particulier vers l'ouest.

Date et Signature du Maitre d'Ouvrage :

4/11/15

SNC COGEDIM PROVENCE
 26 Rue Grignan
 13001 MARSEILLE
 Tél. 04 96 17 63 20 - Fax 04 96 17 63 21
 SNC au capital de 100 000 €
 B 442 739 413 RCS MARSEILLE
 APE 701 A



ANNEXE
CARTOGRAPHIES



Cartographie des éléments remarquables pour la biodiversité sur le site des anciens entrepôts



Éléments remarquables

- Frange végétale
- Zone humide
- Bassin de rétention
- Arbres remarquables



0 25 50 100
Meters



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cartographie des éléments remarquables pour la biodiversité sur le site des anciens entrepôts





ANNEXE 2

DOCUMENT D'INCIDENCE ZONES HUMIDES

2015

PROJET D'UN COMPLEXE IMMOBILIER A VOCATION D'HABITATS ET DE COMMERCES NEO-QUARTIER DU LION

Ref : PA150904-ABN1

DOSSIER D'INCIDENCES ZONES HUMIDES

Pour le compte de :
SOLER ENVIRONNEMENT



AGENCE Rhône-Provence
Site Agroparc
Rue Lawrence Durrell BP 31 285
84 911 AVIGNON Cedex 9


CONSULTANTS EN ENVIRONNEMENT

www.naturalia-environnement.fr